

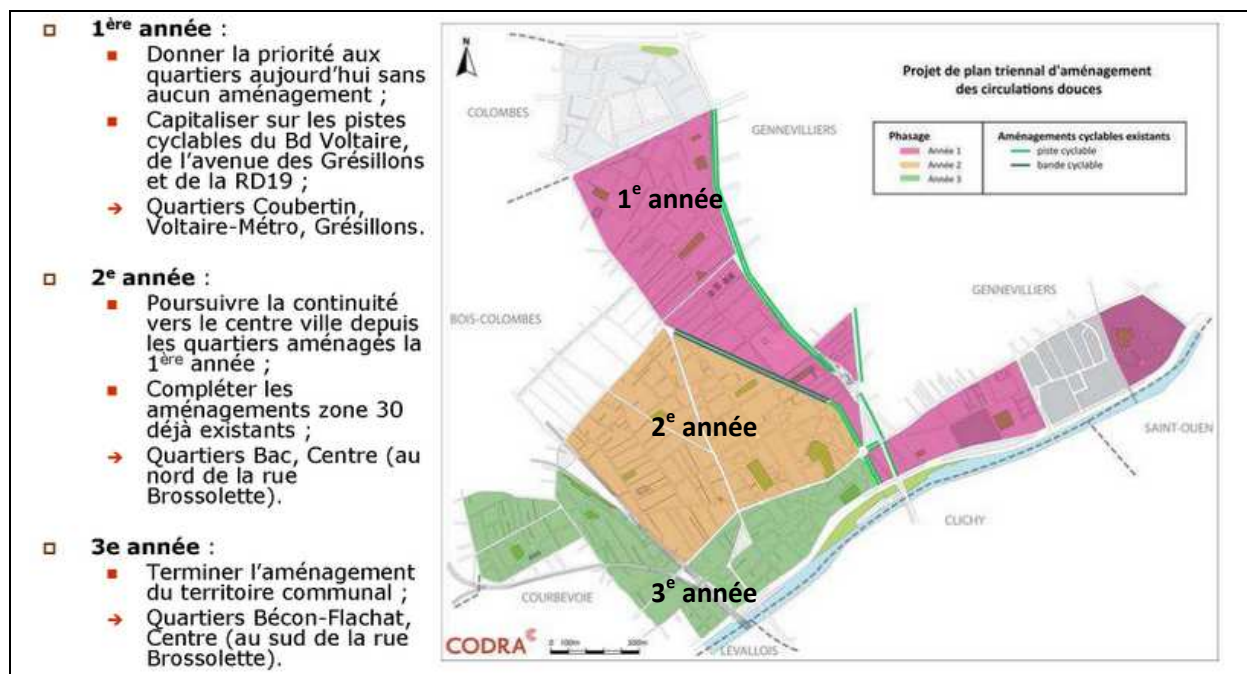
Réunion du jeudi 23 juin

1. Présentation du plan de circulation

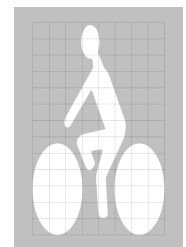
Contexte : Le conseil municipal du 10 février 2011 a adopté un plan triennal [plan triennal d'aménagements en faveur des circulations douces](#), subventionné par la Région Ile de France. Après plusieurs demandes de ma part, Monsieur Neuville des services techniques de la Ville a organisé une réunion avec l'une de ses assistantes, une personne du service communication, Monsieur Laurent Guillard et moi-même pour nous présenter le projet. Ce plan triennal est en cohérence de certaines dispositions du plan asniérois de déplacements dont la version définitive doit être présentée à l'automne ([d'après le site de la Ville](#)). Il repose principalement sur la mise en place de zones 30 sur les voies communales, les grands axes restant à 50.

Cette décision reçoit le plein soutien de MDB car elle est favorable à la pratique du vélo. En effet, d'une part cela réduit le différentiel de vitesse entre les voitures et les vélos, permettant une meilleure cohabitation, et d'autre part le décret du 30 juillet 2008 y impose la réalisation de [doubles sens cyclables](#) (sauf exception justifiée). Actuellement l'essentiel des voies communales d'Asnières sont en sens unique, y compris pour les vélos. Les grands axes à double sens sont des voies départementales. MDB Asnières a confirmé sa demande qu'il n'y ait plus de sens interdit pour les vélos.

Contenu : Ce plan sur 3 ans concernera chaque année un tiers de la ville. En l'état actuel des choses, seule la première tranche a fait l'objet d'une étude détaillée ; les 2 autres seront a priori calquées sur le même modèle si tout va bien.



Des dispositifs tels que des plateaux sur élevés matérialiseront l'entrée des zones 30. En fonction de la largeur des voies, la circulation des vélos est matérialisée par une bande cyclable ou par de simples « figurines vélo ». Mais aux carrefours, les amorces



des circulations cyclistes seront clairement matérialisées au sol pour inciter les usagers à 2 et à 4 roues à tenir leur droite. A chaque extrémité des voies et à chaque intersection où cela se justifie, la circulation des vélos en sens opposé à celle des voitures sera signalée par les panneaux réglementaires.



Pour limiter les excès de vitesse, des ralentisseurs seront disposés dans certaines voies : il s'agira généralement de « coussins berlinois ».

Les premiers travaux débutent cet été par la réalisation d'une [zone de rencontre](#) dans la rue du Mesnil, à hauteur du CES Renoir.

Merci à la Ville pour ce beau projet. Cette présentation faite cordiale, semaine, journée de congé, seul, reste à disposition pour en parler avec toute personne intéressée par le sujet.

CERTU : [aire piétonne - zone de rencontre - zone 30](#)

CERTU : [Série de fiches sur les zones de circulation apaisée](#)

2. La Convergence

Une expérience amusante et intéressante. Pour tous ceux que « rouler à vélo en ville effraye », c'est une petite revanche car 3000 vélos au centre de la Capitale ... Ce sont les automobilistes qui auraient pu être effrayés.

Ce fût vraiment une belle journée, ensoleillée et conviviale. Face à la mairie d'Asnières, nous avons attendu ceux de Villeneuve, guidés par Gabriel, et de Gennevilliers avec Eric et Alice. Puis nous avons rejoint l'équipe de Courbevoie aux côtés de Béchir. Ce dernier inaugurait son vélo thaïlandais. A son bord, un accordéoniste allait nous soutenir pendant tout le parcours. A ce stade nous étions à peu près 80. Lorsque Colombes et alentours nous ont rejoints, cette estimation est passée à 220 participants. Et nous avons vu arriver les bikes et les monocycles. A nous Paris ! Le vert était notre couleur de reconnaissance, intra muros nous avons rejoint « les blancs », puis « les rouges versillais » ont pris place derrière nous.

C'est un peu difficile de rouler en si grand nombre, mais quel plaisir de faire de nouvelles connaissances : Madame « la rouge », quelle déco fantastique – tout en objets de récup – sur votre vélo ! Et ce jeune homme ? 6 ans peut-être, quel coup de pédale et surtout quelle constance. Tiens ! Voici la Véloration, avec ses vél'hauts.

Deux petits tours et c'est le pique-nique sur les pelouses du Champs de Mars. Le parking à vélo vaut le coup d'œil ! Rencontres, partage, discussions entre les antennes, projets de chacun, le temps passe vite et Asnières-Courbevoie rentreront ensemble jusque de l'autre côté de la Seine.

A bientôt pour la Convergence 2012.

3. Préparation des Quais Libres

Cette fois, nous visons encore plus grand et la Mairie nous soutient par un grand espace réservé et un apport de matériel en rapport. Nous aurons donc, comme activités :

- Les jeux pour les enfants : coloriages, sudovélo, jeu de dés
- La documentation : Atelier, balades, MDB, FUB, cartes, adhésions ...
- « La boîte à lettres » (8Av d'Argenteuil) nous prête quelques livres en rapport avec le vélo.
- La mise à disposition de 16 vélos contre une pièce d'identité
- L'atelier gonflage, réglages et petites réparations
- L'espace gravage, avec un groupe électrogène de la Mairie

Nous serons abrités sous 2 tentes avec à disposition 4 ou 5 tables et des chaises, sans compter les barrières.